

Transmission familiale du breton : l'influence des séparations et des recompositions familiales

Katell Chantreau & Stefan Moal

Une version anglaise de cet article sera publiée prochainement dans l'ouvrage *Transmitting minority languages: Complementary reversing language shift strategies*, dirigé par Michael Hornsby et Wilson McLeod.

RÉSUMÉ

Une recherche est en cours portant sur 450 parents brittophones nés entre 1970 et 1995¹. Les premiers résultats mettent en lumière le caractère fluctuant de la transmission familiale du breton. Celle-ci peut se mettre en place au moment de la naissance du premier enfant ou plus tard, elle peut s'affaiblir ou se renforcer ou encore être abandonnée, au gré des ruptures biographiques et des attitudes des différents acteurs de la transmission.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons tout particulièrement à l'influence des séparations et des recompositions familiales sur la transmission du breton parent / enfant. Comment la séparation modifie la donne de la transmission ? Comment la recomposition familiale peut préparer et faciliter la transmission ou, au contraire, la rendre plus difficile ? La transmission du breton peut-elle être un point de crispation significatif dans le couple ? Les données quantitatives et qualitatives issues d'un questionnaire auquel 450 parents ont répondu, ainsi que les témoignages d'une douzaine de parents constituent la base de cette étude.

MOTS CLÉ

transmission, famille, couple, séparation, famille recomposée, éducation, langue minoritaire, breton

PLAN

1. Situation sociolinguistique du breton

2. Une recherche en cours sur la transmission familiale du breton

- 2.1. Les références théoriques
- 2.2. La méthodologie
- 2.3. La population étudiée
- 2.4. Quelques caractéristiques de l'échantillon
- 2.5. Les pratiques de transmission linguistique
- 2.6. Des repères pour étudier l'effet des ruptures et des recompositions familiales

3. L'influence de la séparation sur la transmission

- 3.1. L'influence des ex-conjoints
- 3.2. L'influence du temps de garde

4. L'influence de la recomposition familiale sur la transmission

- 4.1. L'influence du nouveau conjoint
- 4.2. L'influence des beaux enfants

5. Le breton : pomme de discorde dans le couple

- 5.1. Les conflits portant sur les stratégies de transmission
- 5.2. Les conflits portant sur la ou les langue(s) du couple

6. Conclusion

7. Bibliographie

1 Thèse en Sciences de l'éducation sur la transmission familiale du breton, Katell Chantreau, Université Rennes 2, CREAD, direction Hugues Pentecouteau et Stefan Moal.

1. Situation sociolinguistique du breton

Le breton est une langue indo-européenne appartenant au groupe celtique et au sous-groupe brittonique, plus précisément au brittonique du sud-ouest avec le cornique - le gallois étant plus proche de la variété brittonique autrefois parlée dans le nord de la Grande-Bretagne. Partis surtout de Domnonée (aujourd'hui Cornwall et Devon) et dans une moindre mesure du Pays de Galles, les Bretons sont arrivés en Armorique par vagues successives du III^e au VII^e siècle. Leur langue a assimilé ce qu'il restait du gaulois dans la péninsule, celui-ci étant d'ailleurs demeuré très proche du brittonique du fait des relations ininterrompues à travers la Manche depuis l'Antiquité. À partir du XII^e siècle, les liens avec la Bretagne insulaire s'étant distendus, le breton et les autres dialectes brittoniques se séparent pour former des langues distinctes. La Bretagne se trouve en effet de plus en plus dans l'orbite politique de l'ouest de l'Europe continentale, particulièrement celle des royaumes francs voisins. Ceci explique aussi que le breton soit la langue celtique au lexique le plus romanisé sous l'influence du latin, du roman (sous sa forme gallo de Haute-Bretagne) puis du français. Jusqu'au IX^e siècle, le breton est parlé loin à l'est de la péninsule, presque jusqu'à Nantes et Rennes. Il perd ensuite de son importance aussi bien géographiquement – jusqu'à se réduire à la moitié ouest, dénommée Basse-Bretagne – que socialement – les élites le délaissant progressivement au profit du roman puis du français.

Comme toutes les langues, le breton présente des variations diatopiques qui affectent surtout la phonologie et dans une moindre mesure le lexique, la morphosyntaxe demeurant généralement plus homogène. Le découpage dialectal traditionnel selon les limites des anciens évêchés (Cornouaille, Léon, Trégor et Vannes) s'avère trop simpliste. D'une part, on discerne historiquement deux grandes aires distinctes en Basse-Bretagne, l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est, majoritairement vannetaise. D'autre part, le domaine bretonnant s'est aussi constitué en deux pôles archaïsants, léonard au nord-ouest et haut-vannetais au sud-est, que sépare une vaste zone d'innovation linguistique, « diagonale des changements » de la Basse-Cornouaille au sud-ouest jusqu'au Trégor-Goëlo au nord-est.

Les statistiques nationales n'ont examiné qu'une seule fois, en 1999, la dynamique des langues parlées en France au XX^e siècle (Héran, Filhon et Deprez, 2002). La rupture de la transmission familiale est surtout fréquente pour les langues régionales, seul l'alsacien ayant bénéficié d'un sursis. Le basque et le corse ont subi au cours du XX^e siècle un recul plus important mais résistent mieux que le catalan, le platt, les langues d'oïl et les créoles. La situation est des plus critiques pour le franco-provençal, le flamand, la langue d'oc et le breton, qui, neuf fois sur dix, ont cessé d'être utilisés habituellement par la génération suivante. En ce qui concerne le breton, la transmission intergénérationnelle "conventionnelle" s'est presque totalement effondrée dans l'immédiat après-guerre.

Une vaste enquête sociolinguistique (TMO Régions, Région Bretagne, 2018) a été réalisée en 2018 auprès de 8.162 personnes de 15 ans et plus, sondées par téléphone selon la méthode classique des quotas par genre, âge et profil socioprofessionnel dans chacun des 25 « pays » administratifs des cinq départements bretons incluant la Loire-Atlantique. Il en ressort que dans toute la Bretagne, un habitant sur cinq entend parler breton relativement souvent (trois fois moins en Haute-Bretagne qu'en Basse-Bretagne). Sans surprise, le taux de compréhension du breton reste largement plus élevé en Basse-Bretagne (20%) qu'en Haute-Bretagne (2%). Avec moins de 6% de la population totale des cinq départements se déclarant à même de parler le breton, ce qui correspond à environ 207.000 personnes, la situation actuelle de la langue reste extrêmement défavorable. Toujours sans surprise, le taux de locuteurs est largement plus haut en Basse-Bretagne (12,5%) qu'en Haute-Bretagne (1%). Un locuteur sur cinq parle breton tous les jours mais un locuteur sur cinq ne le parle jamais. Le taux et le nombre de locuteurs qui ne parlent jamais breton sont tous deux en augmentation constante sur les deux dernières décennies, les hypothèses explicatives pouvant être les suivantes : veuvage ; grand âge privant le locuteur d'un entourage amical, familial, de sa classe d'âge ; isolement, particulièrement en milieu urbain. Dans ces cas de non-location, la langue n'est plus ni vernaculaire ni véhiculaire et le locuteur traditionnel n'est plus ressource potentielle pour les apprenants et les nouveaux locuteurs. Huit locuteurs sur dix ont 60 ans ou plus. La pyramide des âges est ainsi extrêmement déséquilibrée bien qu'elle montre désormais à sa base un embryon de reprise générationnelle. En outre, ce sont les locuteurs les plus jeunes qui font le plus souvent usage de leur breton : cette fréquence est au moins hebdomadaire pour six locuteurs sur dix de 25 à 39 ans et pour sept locuteurs sur dix de 15 à 24 ans (effet possible du cadre scolaire ou universitaire dans ce dernier cas). Le mode de transmission du breton s'est totalement inversé entre la

génération la plus jeune et la plus ancienne : neuf sur dix des plus de 70 ans l'ont acquis par leur ascendance ; neuf sur dix des 24 ans et moins l'ont appris en milieu éducatif. Les cours du soir, stages, formations, cursus universitaires apparaissent dans 12% de réponses, ce qui indique l'importance de l'acquisition à l'âge adulte en tant qu'"itinéraire bis" après l'adolescence. Pour autant, l'immersion dans l'environnement comme mode de transmission (10%) reste non négligeable.

Interrogés sur leur souhait de connaître (ou d'avoir connu) le breton, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, 1/3 des non-locuteurs ainsi qu'1/3 des parents d'enfants non-locuteurs expriment ce souhait. Le fait de résider en Haute ou en Basse Bretagne, ou d'être d'origine bretonne ou non, n'a que très peu d'influence sur le pourcentage de parents qui souhaitent que leurs enfants connaissent le breton. Ce souhait est exprimé plus fortement lorsque les parents sont jeunes et qualifiés, et légèrement plus lorsqu'ils habitent dans les zones urbaines et périurbaines plutôt que dans les zones rurales.

Dans un contexte de rupture quasi totale de la transmission intergénérationnelle, certains jeunes parents, frustrés par cette situation, ont décidé de recourir à l'éducation formelle pour les aider à transmettre le breton à leurs descendants, d'où la création des écoles associatives immersives Diwan dès 1977, puis des classes semi-immersives dans l'enseignement public et catholique au cours des années 1980-90. Leur croissance a été continue mais très lente depuis, puisque seulement 3 % de la population bretonne d'âge scolaire fréquente l'enseignement bilingue breton-français en 2020. Il n'existe pas de statistiques indiquant le pourcentage de bretonnants parmi les parents concernés. Cependant, l'observation empiriques dans les écoles primaire indique des pourcentages compris entre 5 et 10% de parents bretonnants, une grande majorité d'entre eux étant nouveaux locuteurs ou enfants de nouveaux locuteurs. Les parents, qui ont à la fois des projets scolaires et des projets de socialisation pour leurs enfants, déploient des stratégies (éducatives, linguistiques, identitaires, utilitaires, etc.) afin de parvenir aux objectifs qu'ils fixent, consciemment ou non, pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Les rôles attribués à l'enseignement breton-français (Adam et Larvol, 2019) sont multiples : sauvegarde de la langue, transmission d'un patrimoine culturel, développement cognitif, éducation, soutien de la FLP, épanouissement de l'enfant, etc.

2. Une recherche sur la transmission familiale du breton

Le fait que le breton ait subi une interruption presque complète de sa transmission familiale rend particulièrement intéressante la reprise même très modérée de cette transmission qu'on observe depuis le tournant du XXI^e siècle. La recherche dont il est question ici s'articule autour de trois grands axes. Le premier tourne autour des facteurs qui influencent les choix linguistiques des parents bretonnants. Le second s'intéresse aux politiques linguistiques familiales, c'est-à-dire aux ressorts stratégiques et pédagogiques mobilisés par les parents pour transmettre le breton à leurs enfants. Enfin, le troisième axe concerne les liens entre la transmission linguistique et le projet éducatif parental, et le sens de la transmission du breton pour les parents.

2.1. Les références théoriques

Tous les parents brittophones sont au minimum bilingues. Au moment où ils s'adressent à leur enfant, ils utilisent donc un répertoire plutôt qu'un autre, à moins qu'ils ne mélangent plusieurs répertoires (Deprez, 1994). Les parents peuvent décider de parler telle ou telle langue à leurs enfants dès le moment où ils choisissent leur conjoint ou à la naissance de leur premier enfant, mais il est fréquent que ce choix soit renouvelé et modifié plusieurs fois, en correction d'un système dans lequel ils ne se sentent pas ou plus à l'aise (Hélot citée par Prigent, 2016). Les choix linguistiques et les pratiques langagières s'intègrent « dans une histoire familiale sans cesse en train de se faire, dans la dynamique des relations interpersonnelles, et dans l'évolution des expériences selon l'âge, l'époque et l'espace » (Deprez-de Heredia et Varro, 1991, p.300). Le caractère dynamique de la transmission linguistique est relevé par de nombreux auteurs. Les modifications de la structure familiale, la scolarisation, les changements de travail, les déménagements, les « crises biographiques » en général, peuvent amener des changements linguistiques (Deprez, 1994 ; Darmon, 2006 ; Pentecouteau, 2006).

Des chercheurs ont tenté de construire des modèles généraux sur les comportements linguistiques en contexte minoritaire : citons par exemple Landry à partir de l'expérience des francophones minoritaires au Canada (Landry et al., 2005), ou encore Coyos et Martinez de Luna à partir de l'expérience basque (Coyos,

2007). Le modèle de Landry met en lumière l'importance de la socialisation langagière, et notamment du vécu autonomisant qui nourrit la confiance en lui du locuteur, et du vécu conscientisant qui invite le locuteur à la réflexivité sur son histoire, sur l'histoire de son groupe et sur la situation de sa langue. Celui de Martinez de Luna insiste sur l'importance du réseau d'échange bascophone dans lequel est inséré le locuteur. Quant à Coyos, il met l'accent sur la relation dialogique entre le locuteur potentiel et son interlocuteur.

D'autres chercheurs ont tenté de recenser les différents facteurs qui pèsent sur les choix linguistiques en situation minoritaire. Il est courant de distinguer les facteurs internes, concernant le locuteur lui-même, et les facteurs externes, concernant son environnement proche ou plus lointain. Les facteurs internes fréquemment relevés sont : le sentiment de compétence linguistique (Chrisp, 2005 ; Salaün, Vernaudeau et Paia, 2016), les facteurs socio-démographiques comme le sexe ou le niveau d'étude, même si les résultats ne sont pas homogènes (Forrest, 2018 ; Kahn, 2004 ; King, 2000 ; Morris, 2012 ; Pungier, 2005), les facteurs biographiques comme la socialisation langagière et les parcours de vie (Pentecouteau, 2006), les facteurs psycho-affectifs comme les émotions, la confiance en soi ou l'agentivité (De Houwer, 2006 ; Okita, 2002 ; Ortega et al., 2017 ; Pavlenko, 2005), et enfin les facteurs idéologiques c'est-à-dire les croyances, les normes, les représentations des parents sur le bilinguisme, les langues en général et leur langue minoritaire en particulier (Chrisp, 2005 ; King, 2000). Au rang des facteurs externes figure la famille proche, à savoir le conjoint et les enfants. Ceux-ci, par leur compétence linguistique, leur attitude envers la langue minoritaire, leur accueil favorable ou leur refus, participent aux négociations linguistiques familiales et pèsent sur les choix des parents locuteurs (Filion, 2009 ; Morris, 2012 ; Mueller-Gathercole et al., 2007 ; Smith-Christmas, 2018). La présence d'un tiers influence aussi la situation dialogique et le choix de langue (Lüdi et Py, 2003 ; Morris, 2012). Figurent également parmi les facteurs externes le réseau de soutien, c'est-à-dire la communauté linguistique de proximité qui peut soutenir la transmission familiale : école, amis, famille, voisins, loisirs (Chrisp, 2005 ; Fishman, 2001 ; Prigent, 2016) ; et enfin le prestige général de la langue minoritaire incluant la proportion de locuteurs, l'attitude de la population majoritaire envers la langue minoritaire, le statut juridique de la langue, l'usage de la langue par les médias grand public, le prestige économique de la langue... (Moreau, 1997 ; Ramallo Fernández, 2012).

2.2. La méthodologie

La recherche en cours nourrit l'ambition de croiser des données quantitatives et qualitatives.

En 2018, un questionnaire en ligne rédigé en breton a été diffusé par mail et sur Internet. Il s'adressait aux parents et non aux familles. Les deux conjoints d'un même couple ont parfois répondu, mais de façon séparée.

450 parents ont répondu au questionnaire. Si l'échantillon est relativement volumineux par rapport à une population mère estimée à 1500-2500 personnes², il n'en demeure pas moins un échantillon volontariste, donc non représentatif. Les parents les plus motivés par la transmission du breton y sont surreprésentés et les parents parlant breton mais ne le lisant pas en ont été de fait exclus.

En 2019 et 2020, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'une cinquantaine de parents ayant répondu au questionnaire, sélectionnés sur la base de plusieurs critères comme le sexe, le lieu d'habitation, les pratiques de transmission, l'âge et le mode d'apprentissage du breton...

2.3. La population étudiée

Cette recherche porte sur des parents nés entre 1970 et 1995 qui parlaient couramment breton au moment de la naissance de leur premier enfant. Lors de la diffusion du questionnaire, il a été précisé que « couramment » signifiait « capable d'avoir une conversation en breton avec un ami pendant une heure sans ressentir le besoin de changer de langue pour pouvoir s'exprimer ». Cette appréciation était laissée à la subjectivité des parents, et, de fait, les répondants possèdent des niveaux de compétence linguistique variés. Une série de questions insérées dans le questionnaire permet de cerner le sentiment de compétence linguistique de chacun d'entre eux.

Le choix de la génération a été motivé par deux raisons : d'une part elle expérimente encore au présent et au quotidien la transmission du breton, car la plupart des enfants des parents nés entre 1970 et 1995 ont entre 0 et 15 ans et vivent encore chez leurs parents ; d'autre part, elle est héritière du travail militant issu du *revival* breton des années 1960 et 1970 et permet de traiter la question de l'appropriation de cet héritage.

2 Estimations 2017 (Chantreau, 2017)

2.4. Quelques caractéristiques de l'échantillon

Genre : 57 % de mères et 43 % de pères. La surreprésentation des femmes dans l'échantillon correspond à une réalité du paysage linguistique breton : pour cette tranche d'âge, il y a davantage de femmes brittophones que d'hommes brittophones, alors même qu'il y a un peu plus d'hommes dans la population globale (sources : sondage TMO 2018, INSEE Bretagne 2017).

Lieu de vie : 78 % en Basse-Bretagne (zone traditionnellement bretonnante), 16 % en Haute-Bretagne (zone traditionnellement gallésante), 6 % en dehors de Bretagne (France et étranger).

Niveau d'étude : 9 % ont le bac ou moins, 6 % bac +2, 85 % bac +3 et plus. Les parents de l'échantillon sont beaucoup plus diplômés que la moyenne bretonne (22 % de bac +3 et plus en moyenne pour les parents de cette tranche d'âge, source : enquête TMO 2018).

Âge et mode d'apprentissage du breton : 60 % des répondants ont appris le breton à l'âge adulte (cours du soir, université, formation longue, stages...) et 40 % l'ont appris dans l'enfance (dont 5 % au sein de leur famille, 14 % au sein de leur famille et à l'école et 21 % à l'école uniquement). 35 % des répondants ont été scolarisés en breton.

2.5. Les pratiques de transmission linguistique

Nous avons distingué quatre degrés de transmission directe³ du breton :

- transmission forte : les parents parlant breton à leurs enfants toujours ou presque
- intermédiaire : les parents parlant à leurs enfants autant en breton que dans une autre langue
- faible : les parents parlant breton à leurs enfants de temps en temps
- inexistante : les parents ne parlant pas en breton à leurs enfants ou très rarement.

Un degré de transmission directe a été attribué à chaque parent, à partir des réponses qu'il avait données aux questions suivantes :

- fréquence de l'utilisation du breton avec chacun des enfants : toujours ou presque, 50% breton, de temps en temps, jamais,
- fréquence de l'utilisation du breton dans huit circonstances particulières d'expression (à table, pour les devoirs, lorsque l'on est en colère...) : toujours ou presque, 50% breton, de temps en temps, jamais.

Transmission directe	Nb de parents	%
Forte	196	44 %
Intermédiaire	91	20 %
Faible	116	26 %
Inexistante	47	10 %
Total	450	100 %

Lecture : 44 % des parents de l'échantillon transmettent fortement le breton à leur(s) enfant(s).

Les croisements statistiques font apparaître que certaines variables influencent fortement les pratiques de transmission linguistique directe, parmi elles le sexe (59 % des pères et 32 % des mères transmettent fortement le breton), le sentiment de compétence linguistique (62 % des parents estimant qu'ils ont un bon niveau de breton transmettent fortement le breton à leurs enfants contre 24 % de ceux estimant leur niveau trop juste), le mode d'apprentissage (54 % des parents ayant appris le breton au sein de leur famille le transmettent fortement à leurs enfants contre 28 % des parents l'ayant appris à l'école), la compétence linguistique du conjoint (68 % des parents dont le conjoint parle bien breton transmettent fortement contre 23 % des parents dont le conjoint ne parle pas du tout breton)...

La structure familiale influence-t-elle elle aussi les pratiques de transmission ?

2.6. Des repères pour étudier l'effet des ruptures et des recompositions familiales

- 3 Par transmission directe nous entendons la langue que les parents parlent à leurs enfants. Elle se distingue de la transmission indirecte liée aux choix de scolarisation en filière bilingue. Un parent peut ne pas parler breton à ses enfants (transmission directe inexistante) mais le scolariser dans l'enseignement bilingue breton français (transmission indirecte forte ou moyenne selon la filière choisie).

Il n'existe pas d'étude spécifique sur la structure familiale des foyers dans lesquels on compte au moins un parent brito-phon. A priori, il n'y a pas de raisons de penser que les foyers avec des parents bretonnants soient moins divers que dans l'ensemble de la population : familles classiques, familles monoparentales, familles avec des systèmes de garde alternée, familles recomposées, familles homoparentales, familles avec plusieurs générations cohabitant...

Notre échantillon est ainsi composé :

Parents vivant...	Nb de parents	%	Parents cités dans les paragraphes qui suivent
Famille classique	360	80 %	
Séparés	43	9 %	Gwendal*, Marie*, Yoann, Gurvan*, Stéphanie, Bleuenn, Fanny*, Morgan*
Famille recomposée	47	11 %	Tinaig*, Janig*, Katell*, Aziliz*, Tudual*, Sébastien*, Franck*, Nolwenn
Total	450	100 %	

Lecture : 43 parents de l'échantillon, soit 9 %, vivent séparés du père ou de la mère de leur(s) enfant(s).

Les astérisques indiquent les personnes qui ont été interviewées. Les autres parents cités ont apporté leur témoignage via les réponses aux questions ouvertes du questionnaire. Les prénoms ont été modifiés.

On constate que les parents qui vivent séparés ou au sein d'une famille recomposée sont plus âgés que l'ensemble des parents (56 % nés entre 1970 et 1979 contre 42 % en moyenne). L'âge moyen du premier divorce est de 42 ans en France (source : INSEE 2014). Les parents les plus jeunes ont eu moins de temps pour se séparer ! On constate également que les femmes sont surreprésentées dans la population des parents séparés (65 % des parents séparés sont des mères), ce qui correspond aux tendances nationales indiquant que les femmes se séparant de leur conjoint restent davantage seules que les hommes (Vivas cité par Segalen et Martial, 2013, p.137).

Pour ce qui est de la transmission linguistique, on observe qu'elle est légèrement plus faible que la moyenne dans la population des parents séparés, surtout du fait des femmes (37 % de transmetteurs forts et 23 % de transmetteurs intermédiaires), et qu'elle est dans la moyenne pour les mères vivant au sein d'une famille recomposée, mais plus forte pour les pères expérimentant la recombinaison familiale.

3. L'influence de la séparation sur la transmission

« Aujourd'hui, parlez-vous breton à votre enfant plus ou moins qu'avant ? S'il y a eu des changements, pouvez-vous expliquer leur(s) cause(s) ? » Parmi les 43 parents vivant séparés, cinq seulement (trois mères et deux pères) ont évoqué la séparation comme cause d'une évolution de leurs pratiques de transmission, quatre faisant état d'une baisse de la transmission et une de son renforcement. Quelques parents interviewés ont également évoqué cette influence. Nous aborderons ici deux points permettant de mieux comprendre les effets de la séparation conjugale sur la transmission linguistique : l'influence des ex-conjoints et celle du temps de garde de l'enfant.

3.1. L'influence des ex-conjoints

L'analyse globale des réponses des 450 parents montre la forte influence des conjoints dans les choix linguistiques des parents brito-phones. Un indice combinant la compétence linguistique du conjoint, son attrait pour le breton et la pratique de la langue dans le couple, nous permet de mesurer la disposition du (de l'ex-) conjoint envers la transmission du breton dans la famille.

Si l'on considère les 43 parents séparés de notre échantillon, il s'avère que les ex-compagnes des pères étaient beaucoup plus favorables au breton que les ex-compagnons des mères. Ainsi, 60 % des ex-conjointes des pères parlaient breton couramment et dans 20 % des cas, le breton était la langue du couple, mais seuls 25 % des ex-conjoints des mères étaient brito-phones et le breton n'était la langue du couple que dans 7 % des cas. On voit là que les pères, avant la séparation, étaient dans des situations conjugales beaucoup plus

favorables à la transmission que les mères. Au moment de la séparation, le pli de la transmission, ou de la non transmission, est déjà pris. Gwendal résume ainsi :

Maintenant que je vis séparé de la mère de mes enfants, je n'ai plus de raisons de parler français avec eux. Pourtant je continue de le faire : le pli est pris.

Cependant, dans certains cas de transmission forte du breton par un seul des parents, le parent brittophone peut avoir l'impression que la transmission est facilitée, qu'elle n'est plus « gênée » par les interférences bilingues. Ainsi, Marie avait choisi de parler toujours breton à ses enfants. Son ex-conjoint le comprenait bien et exprimait une attitude positive à l'égard de cette langue, mais malgré cela, dans les conversations familiales, Marie passait souvent en français pour intégrer son compagnon. Aujourd'hui, ses filles sont en garde alternée mais un peu plus souvent chez leur mère que chez leur père. Marie a perdu l'habitude de passer au français et, de ce fait, elle a le sentiment que l'exposition de ses filles au breton est plus intense. Dans ce cas, la séparation simplifie la situation dialogique en réduisant le nombre de personnes qui sont parties prenantes dans la conversation et l'influence linguistique de l'ex-conjoint s'efface.

3.2. L'influence du temps de garde

Le temps de garde de l'enfant après la séparation peut aussi modifier la donne. Les chiffres présentent de fortes disparités entre les pères et les mères concernant l'influence du temps de garde de l'enfant. Même s'ils représentent de très petits effectifs, il nous semble intéressant de les donner ici.

Transmission du breton	Garde à plein temps			Garde alternée			Garde de temps en temps		
	Pères (2)	Mères (16)	Total (18)	Pères (7)	Mères (10)	Total (17)	Pères (6)	Mères (2)	Total (8)
Forte	50 %	38 %	39 %	71 %	10 %	35 %	50 %		38 %
Intermédiaire	50 %	31 %	33 %		30 %	18 %	17 %		13 %
Faible		13 %	11 %	29 %	30 %	29 %		100 %	25 %
Inexistante		19 %	17 %		30 %	18 %	33 %		25 %

Lecture : 10 mères de notre échantillon vivent séparées du père de leur(s) enfant(s) et élèvent leur(s) enfant(s) en garde alternée. 30 % d'entre elles parlent breton à leur(s) enfant(s) autant que français (transmission intermédiaire).

Sans surprise et malgré la progression de la garde alternée, on voit que les mères assument davantage la garde des enfants après la séparation conjugale. Lorsqu'elles ont leurs enfants à plein temps ou presque, elles transmettent le breton plus fortement que la moyenne. Elles se retrouvent en quelque sorte seules décideuses et, dans certains cas, cela favorise la transmission du breton. Les pères en garde alternée transmettent plus fortement que la moyenne des 450 parents, et lorsqu'ils gardent leurs enfants de temps en temps seulement, deux-tiers des pères continuent à transmettre le breton alors que les mères qui ont leurs enfants à mi-temps ou de temps en temps transmettent le breton beaucoup moins que la moyenne. Pour ces pères, cet investissement linguistique est peut-être une façon d'exprimer leur désir d'assumer leur paternité et leur rôle éducatif ?

Les données qualitatives permettent d'aller plus loin dans l'analyse du rapport entre temps de garde et transmission linguistique en rentrant dans les situations singulières de quelques parents. Parfois, le temps de garde de l'enfant et la situation rendent la transmission difficile voire impossible⁴. Yoann a grandi en breton. Le breton était la langue des échanges avec ses parents et avec ses frères, il a été scolarisé en breton jusqu'au bac. Il est parti travailler en Allemagne et y a rencontré une Allemande avec qui il a eu un enfant. Il vit maintenant en Bretagne séparé de son enfant et de la mère de son enfant. Il évoque l'évolution de ses pratiques linguistiques avec son fils :

⁴ Les situations de transmission impossible ne sont pas anecdotiques, notamment dans le cas des pères séparés. En 2005 en France, 40 % des enfants de moins de 25 ans issus d'une union rompue ne voyait plus leur père que rarement ou jamais (Segalen et Martial, 2013, p.127).

08/2013 : ganedigezh e Bro Alamagn. Komz a ran gozik brezhoneg nemetken (yezh ar familh hag ar garantez, anat eo).

08/2014 : disparti doc'h ar vamm. Gwelet a ran ma mab bemdez. Un deiz galleg, un deiz brezhoneg.

08/2015 : dilojañ a ra ma mab. N'er gwellan nemet d'an dibenn-sizhun. Un deiz galleg, un deiz brezhoneg. N'on ket aotreet d'er c'has genin da Vreizh evit ar vakañsoù.

01/2018 : ma mab a zo 4 blez hanter. Komz a ra ur bochad met alamaneg nemetken. Lâret a ra un nebeud gerioù e brezhoneg hag e galleg met n'eo ket gouest da sevel frazennoù. Kompren a ra lod ag ar pezh a lâran met e gwirionez, nebeut-tre. Memes traoù simpl a vez diaes. Muioc'h mui eh an en alamaneg getañ.

04/2018 : distroet on da Vreizh. Me welay ma mab bep miz pe bep daou viz. Ne gomzay na galleg, na brezhoneg ha ne gomprenay ket siwazh. Galleg a zeskey er skol pe er skolaj.⁵

L'enfant de Yoann est peu exposé à la langue bretonne du fait de l'éloignement de son père. Ses capacités de production et même de compréhension en breton sont faibles, ce qui pourrait amener Yoann à abandonner son projet de transmission linguistique.

Gurvan non plus ne vit pas avec sa fille au quotidien (séparation d'avec la mère avant la naissance de l'enfant). Il la prend en charge un week-end par mois environ et une partie des vacances scolaires. Mais le faible temps de garde n'empêche pas la transmission car il parvient à mobiliser d'autres ressources. Gurvan a choisi de ne parler quasiment que breton à sa fille, ce qui rendait les échanges compliqués lorsque celle-ci était toute petite, sachant que la mère, bien qu'ayant été scolarisée en breton, ne parle pas du tout breton à sa fille. Mais Gurvan est soutenu dans son projet de transmission par ses parents et ses frères qui l'aident à mettre un environnement d'immersion totale autour de sa fille lorsqu'elle est en vacances avec son père chez ses grands-parents. La scolarisation de l'enfant à Diwan à partir de 3 ans a également permis de créer des conditions plus favorables à la transmission linguistique familiale.

Dans le cas de Stéphanie, on voit comment la mère adapte ses stratégies en fonction de la nouvelle situation familiale. Elle a trois enfants, leur père a choisi une stratégie monolingue breton stricte et exige de ses enfants qu'ils lui parlent en breton. Stéphanie avait quant à elle adopté une stratégie bilingue pour équilibrer l'apport du père. Aujourd'hui séparée du père et ayant la charge des enfants la plupart du temps, elle a revu sa stratégie pour assurer une exposition au breton suffisamment forte pour sa benjamine :

Taol a ran evezh plantañ muioc'h a vrezhoneg e-barzh an ti adarre peogwir ne vev ket ingal ar bidoc'hig gant he zad (a vez brezhoneg gantañ atav). Me felle din e vefe divyezhek da vat ma bugale, neuze eo dav dezhi klevet kalz a vrezhoneg a-vihanig. Goulennet 'meus sikour ma daou bugel brasañ hag e yeont ingal gant o c'hoar e brezhoneg, dreist-holl an hini vras, na felle ket dezhi rannañ grik e brezhoneg ba'r gêr pa oa he zad ganeomp. Daou vloaz eo an hini vihan hag ar gerioù kentañ a zo hanter galleg hanter brezhoneg.⁶

Il n'est pas possible d'établir de règle générale sur le lien entre le temps de garde et la transmission linguistique. Chaque cas est particulier. Mais à travers ces différentes expériences, on perçoit les différentes influences que peut avoir le temps de garde sur les choix linguistiques des parents.

5 Traduction : 08/2013 : naissance en Allemagne. Je ne lui parle pratiquement que le breton (langue de la famille et de l'amour, évidemment). 08/2014 : séparation d'avec la mère. Je vois mon fils chaque jour. Un jour en français, un jour en breton. 08/2015 : déménagement de mon fils. Je ne le vois plus que le week-end. Un jour en français, un jour en breton. Je ne suis pas autorisé à l'emmener avec moi en Bretagne pendant les vacances. 01/2018 : mon fils à 4 ans 1/2. Il parle beaucoup mais seulement en allemand. Il dit quelques mots de breton et de français mais n'est pas capable de faire des phrases. Il me comprend partiellement, mais en vérité assez peu, même pour des choses simples. Je lui parle en allemand de plus en plus. 04/2018 : retour en Bretagne. Je vois mon fils tous les mois ou tous les deux mois. Il ne parle ni français, ni breton, et il ne comprend pas non plus hélas. Il apprendra le français à l'école ou au collège.

6 Traduction : Je fais attention d'utiliser davantage de breton à la maison car ma benjamine n'est pas souvent avec son père (qui parle toujours en breton aux enfants). Je voulais que mes enfants soient bretonnants pour de bon, alors elle doit entendre beaucoup de breton dès toute petite. J'ai demandé de l'aide aux deux grands et ils parlent toujours en breton à leur petite sœur, surtout mon aînée, alors qu'elle ne voulait pas dire un mot en breton à la maison lorsque son père vivait avec nous. La petite a deux ans et elle commence à parler, moitié en français et moitié en breton.

Après avoir vu les liens entre séparation conjugale et transmission linguistique, nous allons étudier à présent une autre forme de restructuration familiale : les familles recomposées.

4. L'influence de la recombinaison familiale sur la transmission

La recombinaison familiale peut prendre de multiples formes. Dans le cadre de notre échantillon, nous avons des parents qui vivent avec le père ou la mère de leur(s) enfant(s) et un ou des enfants qui ne sont pas les leurs (issus d'un premier lit le plus souvent) (20 parents sur 47), des parents qui vivent avec le père ou la mère d'une partie de leurs enfants et parfois d'autres enfants (8 parents sur 47), des parents qui vivent avec un conjoint qui n'est pas le père ou la mère de leur(s) enfant(s) et parfois d'autres enfants (19 parents sur 47).

4.1. L'influence du nouveau conjoint

Deux questions nous intéressent dans ce paragraphe : est-ce que les parents bretonnants séparés de leur premier conjoint choisissent un nouveau conjoint ayant des dispositions à peu près équivalentes à l'égard du breton ? Est-ce que la mise en couple avec un nouveau conjoint peut modifier le système de pratiques linguistiques parent / enfant(s) déjà mis en place, parfois depuis de nombreuses années ?

Sur les 47 parents vivant dans le cadre d'une famille recomposée, 25 vivent avec un conjoint qui n'est pas le père ou la mère de leur(s) enfant(s) ou de tous leurs enfants. En comparant l'indice de disposition à l'égard du breton du conjoint 1 et du conjoint 2, on trouve :

Disposition du nouveau conjoint	Pères (9)		Mères (16)	
Plus favorable	3	33 %	5	31 %
Moins favorable	2	22 %	9	56 %
Équivalente	4	45 %	2	13 %

Lecture : 22 % des pères qui ont une nouvelle conjointe après avoir eu un ou des enfants d'une union précédente ont choisi une conjointe moins favorable au breton que la première conjointe.

La majorité des parents de notre échantillon ont choisi un nouveau compagnon plus favorable ou moins favorable au breton que le premier. Les mères sont nombreuses à avoir choisi des nouveaux conjoints moins favorables, ce qui entraîne probablement un renouvellement des négociations conjugales sur le plan linguistique. On ne peut cependant pas tirer de tendances générales de ce constat du fait de la petitesse de l'échantillon. Les témoignages des parents montrent bien, en revanche, l'incidence de la disposition des nouveaux conjoints sur la transmission familiale du breton.

Tinaig a un premier enfant avec un homme favorable au breton (bonne compréhension et intérêt pour la langue). Elle parle breton et français à son bébé, lui chante des chansons en breton et l'enfant est scolarisé en classe bilingue. Le couple se sépare. Tinaig se met avec un nouveau conjoint peu favorable au breton. Assez rapidement, le nouveau couple déménage dans un quartier où il n'y a pas d'école bilingue. L'aînée de Tinaig fréquente désormais une école tout en français et Tinaig cesse de lui parler breton. Deux autres enfants naissent à qui elle ne parle pas breton.

Janig a un enfant avec un compagnon bretonnant. Elle parle beaucoup en breton à son bébé et cela est facilité par l'usage exclusif du breton dans le couple. Après la séparation d'avec le père de son enfant, elle rencontre un nouveau compagnon, peu favorable au breton. Aujourd'hui elle parle peu breton à son enfant, et uniquement en dehors de la maison. Sans en avoir conscience, peut-être, le nouveau conjoint a fait évoluer la stratégie de Janig :

Ar fed ne vije brezhoneg nemet maez eus an ti zo liammet gant da bried divrezhonek ? Ya. Gwir eo pa vezomp hon zri, kazi sur vo ket brezhoneg peogwir ar santimant-se pas lakaat an dud maez ar jeu, din-me a dalve forzh pelec'h.

Ha bezañ 'neus bet an disparti ul levezon bennak war da strategiezh ? Gav ket din vefe bet un efed gant an disparti, met tamm ha tamm pag eo deuet J. da vevañ ganeomp, soñj meus er penn kentañ tout oa c'hoazh kalzik a vrezhoneg, moarvat peogwir oa ma mab o teskiñ komz hag e rae gant kalz gerioù brezhonek. Frapadoù c'hoarzh oa bet gant J. peogwir ma mab a lâre dezhañ lakaat traoù b'ar forn ha ne ouie ket petra oa ar forn, met tamm ha tamm eo bet diverket an dra-se peogwir eo kresket ma mab, en ur mod 'neus lakaet barzh e benn e oa ar brezhoneg er skol, neuze nac'het un tamm ar brezhoneg er gêr, ha dre ma oa galleg er gêr eo deuet da vezañ yezh ar familh.

Kaozeadennoù zo bet gant J. diwar-benn plas ar brezhoneg er gêr ? Pas kalz nann, peogwir eñ n'eo ket a-enep met ne gomz ket, ne fell ket dezhañ komz ha n'eo ket trelatet gant an dra-se, setu 'm eus santet diouzhtu vije bet ur sapre stourm plantañ... lakaat anezhañ da dreiñ war-zu ar brezhoneg, ha moarvat d'ar c'houlz-se moa e'mm me ivez pellaat, fin me oa dija soubet e-barzh hag ez on 200%, neuze n'on ket chalet ober un tamm ehan, setu 'm eus ket bountet tamm ebet. Met... bah n'eo ket chalet gant ar brezhoneg... met... ne ra ket foutre kaer.

Te gav dit 'neus merzet eñ e oa digresket plas ar brezhoneg er gêr ? Gav ket din, 'neus ket merzet, nann. Ne daol ket evezh.⁷

Dans le cas de Katell, c'est la situation inverse, son nouveau conjoint la motive dans sa pratique du breton. Katell a grandi dans une famille bretonnante. Elle a élevé ses deux enfants seule, en dehors de Bretagne, tout en breton au début. Mais se sentant limitée dans son expression en breton, lorsqu'ils avaient 4-5 ans, elle a commencé à utiliser aussi le français, et le breton s'est peu à peu effacé entre Katell et ses enfants. Il y a quelques années, elle est revenue en Bretagne. Ses enfants sont maintenant de grands adolescents. Depuis quelques temps, elle partage la vie d'un bretonnant qui a lui-même trois enfants avec qui il ne parle que breton. La fille cadette de Katell a appris un peu de breton au collège et au lycée, en option, et le comprend de mieux en mieux à force d'être immergée dans une ambiance très bretonnante (tout le monde échange en breton dans la maison sauf elle). Cette situation rappelle à Katell le souvenir de la transmission interrompue et ravive son désir de parler breton à sa fille. Son nouveau conjoint lui offre un environnement favorable et un modèle. Mais comment faire après tant d'années en français ?

4.2. L'influence des beaux-enfants

Concernant les beaux-enfants, plusieurs facteurs entrent en jeu, au premier rang desquels le temps qu'ils passent dans la famille recomposée (plein temps, garde alternée, présence pendant les week-ends et les vacances) et leur connaissance et leur usage du breton.

Le premier constat est que les beaux-enfants, de façon volontaire ou involontaire, peuvent contraindre leur belle-mère ou leur beau-père, par souci d'intégration, à recourir au français davantage qu'ils ne le feraient avec leurs propres enfants. Cette contrainte agit lorsque les beaux-enfants ne parlent pas breton, lorsque leur niveau est trop limité ou lorsqu'ils expriment un désintérêt voire un certain rejet de cette langue.

La présence de beaux-enfants parlant pas ou peu breton peut déstabiliser des stratégies monolingues de transmission du breton. Aziliz explique ainsi que la présence le week-end et pendant les vacances des

7 Traduction :

Le fait qu'il n'y ait du breton qu'en dehors de la maison est lié au fait que ton conjoint ne sache pas le breton ? Oui. C'est vrai que quand nous sommes tous les trois, c'est quasi certain qu'il n'y aura pas de breton parce que ce sentiment de ne pas mettre les gens à l'écart, selon moi il vaut partout.

Est-ce que la séparation a eu une influence sur ta stratégie ? Je ne pense pas que la séparation ait eu un effet, mais peu à peu, quand J. est venu vivre avec nous, je me souviens qu'au début il y avait encore pas mal de breton, sans doute parce que mon fils apprenait à parler et lui venaient de nombreux mots en breton. Il y a eu des rigolades avec J. parce que mon fils lui disait de mettre des choses dans le *forn* et il ne savait pas ce qu'était le *forn*, mais peu à peu cela s'est effacé parce que mon fils a grandi, il a mis dans sa tête que le breton c'était à l'école, et comme c'était français à la maison, c'est devenu la langue de la famille.

Il y a eu des discussions avec J. sur la place du breton à la maison ? Pas beaucoup, non, parce qu'il n'est pas contre mais il ne le parle pas, il ne veut pas le parler et il n'est pas dingue avec ça, alors j'ai senti tout de suite que ce serait un sacré combat de mettre... de l'intéresser au breton, et certainement qu'à ce moment j'avais moi aussi besoin de m'éloigner. Je nage déjà dedans, j'y suis à 200 %, alors ça ne me dérange pas de faire une petite pause, alors je n'ai pas poussé du tout. Mais... Le breton ne le dérange pas... mais... il s'en fiche.

Penses-tu qu'il ait remarqué que l'usage du breton à la maison avait diminué ? Je ne pense pas, il n'a pas remarqué, non. Il ne fait pas attention à ça.

premiers enfants de son mari, un peu plus âgés que les siens et non bretonnants, amenait du français dans la maison :

*Gant bugale va gwaz e veze kaozeadennoù don e galleg, ha setu oa diaesoc'h plantañ brezhoneg pa vezent ganeomp.*⁸

Tudual raconte que lorsqu'il a fait connaissance avec le fils de sa compagne, celle-ci l'a encouragé à parler breton à son fils, 5 ans, puisque ce dernier était scolarisé en classe bilingue :

Eh ben 'm eus kaozeet e brezhoneg gantañ hag eo chomet ar paotrig mantret, ya, mantret da vat, peogwir ne oa ket gouest da lavaret... peogwir me ne c'houlennet ket euh « kit da gerc'hat kreionoù », « kit da gerc'hat sizaïhoù », « deomp d'ar c'hantin »... met petra 'peus graet hiziv ? petra 'soñj dit ? petra 'peus santet ? Ha ne oa ket gouest. Eñ oa gouest da lâret : ah ben je sais, un loup on dit ur bleiz, un renard on dit ul louarn, met ne oa ket gouest da sevel frazennoù benn ar fin...⁹

L'enfant a alors refusé le breton et a contraint Tudual à lui parler en français. Aujourd'hui, il a fait de gros progrès à force d'entendre son beau-père parler breton mais c'est le français qui domine dans la relation entre eux deux. Cela interroge son demi-frère :

Ma mab 'neus goulennet ganin kaozeal e galleg un devezh ar sizhun peogwir 'noa c'hoant da glevet e dad kaozeal e galleg, ne gomprenet ket perak e vreur koshañ 'noa gwir da gaout galleg ganin ha eñ noa ket. Hag em boa soñjet, ben ya, deomp dezhi, greomp... ha n'on ket deuet a-benn. Padet neus 5 munutenn al Lun kentañ, an eil Lun disoñjet hon eus ha benn ar fin n'hon eus ket graet james. Aze c'hoazh, ur wech an amzer, e c'houlenn ganin c'hoazh : mat vije kaozeal e galleg etrezomp un tamm...¹⁰

Les beaux-enfants peuvent être disposés à apprendre le breton en même temps que leurs frères et sœurs plus jeunes, mais cela dépend beaucoup de leur âge et de leur scolarisation. Nous n'avons pas eu vent de cas de beaux-enfants de 6 ans et plus, n'apprenant pas le breton à l'école, et devenant locuteurs grâce à la pratique du breton d'un beau-père ou d'une belle-mère dans sa maison. En revanche, leur exposition quotidienne à une pratique intense leur permet, s'ils y sont disposés, à acquérir des mots, des phrases, voire une assez bonne compréhension de la langue. Aziliz rapporte ainsi que le plus jeune de ses beaux-enfants, qui avait 4 ans lorsque son père s'est mis en couple avec elle et qui venait chez eux le week-end et les vacances, comprend bien le breton et est capable de formuler des phrases simples parce qu'il l'a entendu le parler pendant plus de dix ans.

Le second constat est que les beaux-enfants peuvent permettre de tester des stratégies futures avant la naissance de ses propres enfants. Trois exemples nous aident à mieux comprendre ce phénomène.

Lorsqu'il a rencontré sa future femme et son fils, tous deux non brittophones, Sébastien était enseignant bilingue. Spontanément, parce qu'il avait l'habitude de le faire à l'école, il a appris à son beau-fils quelques mots de breton, en jouant. Mais il n'a pas continué. Peut-être sentait-il inconsciemment que la maman n'accrochait pas spécialement à son initiative ? Lorsque son premier enfant est né, Sébastien ne lui a pas parlé breton et, plus tard, l'enfant a été scolarisé en français.

Franck, également enseignant bilingue, se met en ménage avec une compagne non bretonnante mais dont les filles sont scolarisées à Diwan. Il parle en français à ses belles-filles, avec un peu de breton de temps en temps. Plus tard, à la naissance de son enfant, Franck lui parle français, même s'il lui arrive aussi d'utiliser des petits mots en breton. Son fils est désormais scolarisé à Diwan et il y a plus de breton entre eux, sur le chemin de l'école et pour les devoirs surtout.

8 Traduction : Avec les enfants de mon mari nous avons des discussions sérieuses en français, alors c'était plus difficile de donner une place au breton lorsqu'ils étaient avec nous.

9 Traduction : Eh bien j'ai causé avec lui en breton et le garçon est resté consterné, oui, vraiment consterné, parce qu'il n'était pas capable de dire... parce que moi je ne lui demandais pas « va chercher des crayons », « va chercher des ciseaux », « allons à la cantine »... mais qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui ? Qu'est-ce que tu en penses ? Qu'est-ce que tu as ressenti ? Et il n'était pas capable. Lui il pouvait dire : ah ben je sais, un loup on dit *ur bleiz*, un renard on dit *ul louarn*, mais il était incapable de faire une phrase...

10 Traduction : Mon fils m'a demandé de parler en français un jour par semaine parce qu'il voulait entendre son père parler français, il ne comprenait pas pourquoi son grand frère avait le droit d'avoir du français avec moi et pas lui. Et j'avais pensé, ben oui, allons-y... et je n'ai pas réussi. Ça a duré 5 mn le premier lundi, le deuxième lundi on a oublié et finalement nous ne l'avons jamais fait. Maintenant encore, de temps en temps, il me demande encore : ce serait bien qu'on parle un peu français entre nous...

Nolwenn, elle aussi enseignante bilingue, rencontre un homme qui a deux enfants scolarisés en classe bilingue. Spontanément, Nolwenn s'adresse à eux en breton et les enfants l'acceptent bien. Elle raconte que lorsqu'elle était enceinte, encouragés par elle, les deux enfants caressaient son ventre et parlaient breton au bébé. Lorsque le bébé est né, Nolwenn a choisi de lui parler breton. Elle y était préparée puisque le breton faisait déjà partie du quotidien de la vie familiale avec ses beaux-enfants, même si ces derniers n'étaient présents qu'une semaine sur deux.

À travers les exemples de Franck et de Nolwenn, on voit que les beaux-enfants qui parlent déjà un peu breton, peuvent servir de révélateur des futurs choix de transmission. Il est intéressant par ailleurs de rapprocher les cas de Nolwenn et de Tudual. Tous deux rencontrent les enfants de leur compagnon et compagne, scolarisés en filière bilingue. L'une parvient à instaurer le breton comme langue d'échange avec eux, l'autre se heurte à un refus. Plusieurs éléments peuvent jouer dans ces façons différentes d'accueillir le breton du beau-parent : la compétence linguistique du bel-enfant, son appétence pour le breton, son âge, son ouverture ou fermeture face à la remise en couple de son père ou de sa mère, les qualités pédagogiques du beau-parent...

5. Le breton : pomme de discorde dans le couple

Nous avons eu un aperçu des effets possibles de la séparation conjugale et de la recomposition familiale sur la transmission linguistique du breton. Avant de conclure ce chapitre, nous aimerions renverser la question et nous demander si le breton et la transmission du breton peuvent être facteurs de conflit au sein du couple, voire de restructuration familiale ? Lors de notre enquête de terrain, nous avons repéré deux types de conflit : les conflits portant sur les stratégies de transmission linguistique aux enfants et ceux portant sur la ou les langues du couple.

5.1. Les conflits portant sur les stratégies de transmission linguistique

Stéphanie et Bleuenn ont toutes deux vécu et fait des enfants avec un compagnon bretonnant. Ces deux pères ont choisi une stratégie monolingue stricte : ils ne parlent que breton à leurs enfants et exigent d'eux qu'ils leur parlent dans cette langue. Stéphanie a fait, elle, le choix d'une stratégie bilingue et pris l'habitude de répondre à l'enfant dans la langue de la question. Solenn, quant à elle, parle toujours breton à ses enfants mais accepte de leur part qu'ils s'expriment en français s'ils le désirent. Elles reprochent à leurs ex-compagnons une stratégie trop stricte qui contrevient à la liberté des enfants et les pousse à se braquer. Ce désaccord stratégique, mettant en lumière des attitudes éducatives différentes, était la source de disputes au sein de ces couples.

5.2. Les conflits portant sur la ou les langue(s) du couple

Pendant longtemps, Fanny souffrait de la non implication de Morgan dans la transmission linguistique du breton à leur enfant, et, à mots couverts, de son refus de faire du breton la langue du couple et de la famille. Morgan a appris le breton à l'école et travaille en breton au quotidien. Fanny a appris le breton lorsqu'elle avait 25 ans, en suivant une formation longue. Lorsqu'ils se sont rencontrés, elle venait tout juste de terminer sa formation et la rencontre a eu lieu en français. Fanny, par goût et par recherche de cohérence, aurait aimé que le breton prenne place dans leur relation, mais Morgan ne le souhaitait pas car il avait l'impression que Fanny n'avait pas la même personnalité en breton et en français et parce qu'il n'aimait pas son breton d'apprenante, trop peu coloré à son goût, ce qui le renvoyait à sa propre insécurité linguistique. Fanny, malgré son manque d'aisance en breton, choisit de parler breton à son enfant tout le temps. Elle continue à demander à Morgan de faire une place au breton dans la famille. S'il acceptait ce serait le signe qu'il valide son projet de transmission et elle ne serait plus seule à porter ce projet. Ce signe ne vient pas mais Morgan finit par accepter de la relayer dans la transmission linguistique familiale. Fanny se déleste alors peu à peu d'un poids trop lourd pour elle.

Tudual, lui, désire ardemment que ses enfants deviennent des locuteurs actifs à l'aise avec le breton. Pour cela, il est convaincu que le breton doit être la langue de la famille, et donc du couple :

*Me 'moa lavaret d'am dousig, bon gall rez kaozeal galleg ouzh da vab, an dra-se zo da choaz, met ma c'hellfes kaozeal e brezhoneg ouzhin e vije gwelet pe klevet gant ar babig eo ur yezh divizout, etre an dud deuet, ha n'eo ket nemet evitañ.*¹¹

Sa compagne, enceinte, est très enthousiaste face à ce projet de transmission immersive. Mais le breton est une découverte encore récente pour elle (une formation longue quelques années auparavant) et, après la naissance de l'enfant, la mise en pratique est difficile et douloureuse. Tudual lui reproche de ne pas parler assez breton. Au bout d'un an, elle ne veut plus entendre parler de cette langue. Aujourd'hui, les pratiques sont bien distinctes : breton avec le père, français avec la mère, et peu de breton au sein du couple. Pour Tudual, faire du breton la langue du couple était un enjeu de transmission pour donner à ses enfants l'image d'une langue vivante parlée par les enfants et les adultes. Mais l'appropriation hétérogène du breton par les deux parents, en profondeur par Tudual et plus superficielle pour sa compagne, rendait impossible l'adoption d'une stratégie de transmission identique par les deux parents.

Ainsi, les pratiques de transmission linguistique peuvent constituer un enjeu important, voire une source de conflit, dans le couple, en révélant des rapports à la langue, des personnalités et des projets éducatifs différents. Elles peuvent ainsi participer aux multiples tensions qui tourmentent la vie d'un couple.

6. Conclusion

Il n'est pas possible de dégager une influence homogène de la séparation ou de la recomposition familiale sur la transmission familiale du breton. Chaque cas est particulier. Dans le cas où des parents se séparent du père ou de la mère de leur(s) enfant(s), il est rare qu'ils revoient leur stratégie de transmission en profondeur, à moins d'y être contraint par un éloignement prononcé. Dans les cas de recomposition familiale, l'influence des beaux-enfants est indéniable. Elle dépend de leur temps de présence dans le foyer et de leur compétence linguistique en breton, mais aussi de la façon dont ils accueillent ou non les propositions linguistiques de leur belle-mère ou de leur beau-père. L'influence du nouveau conjoint est tout aussi évidente. Le plus souvent, la formation d'un nouveau couple amène de nouvelles négociations conjugales et l'utilisation des langues en famille en fait partie, de façon consciente ou inconsciente.

La transmission linguistique est un jeu à plusieurs acteurs qui s'inscrit dans un environnement particulier. Une séparation ou une nouvelle union modifient le jeu des acteurs et l'environnement : les négociations conjugales, la situation dialogique, l'environnement de vie aussi parfois (changement de logement, changement d'école...). Le parent sera amené à se repositionner, à adapter ses stratégies, et parfois à délaissier le projet de transmission.

7. Bibliographie

ADAM C., LARVOL G., 2019, « Scolarisation bilingue et appropriation d'une langue (minoritaire) », *Revue TDFLE*, 1-2019.

CHANTREAU K., 2017, *Treuzkas ar brezhoneg d'ar vugale ? Choazoù ha pleustroù ar gerent vrezhonek yaouank / Transmettre le breton à ses enfants ? Les choix et les pratiques linguistiques des jeunes parents bretonnants*, Mémoire de Master, Université de Rennes 2, Rennes.

CHRISP S., 2005, « Māori intergenerational language transmission », *International Journal of the Sociology of Language*, 2005, 172, p. 149-181.

COYOS J.-B., 2007, « Ecart entre connaissance et usage d'une langue minoritaire : modèles théoriques et cas de la langue basque », dans *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 411-427.

DARMON M., 2006, *La socialisation*, Paris, Armand Colin.

11 Traduction : J'avais dit à ma compagne, bon, tu peux parler français à ton fils, c'est ton choix, mais si tu pouvais parler breton avec moi, le bébé l'entendrait et il verrait que c'est une langue d'échange entre les adultes et pas seulement avec lui.

- DE HOUWER A., 2006, « Le développement harmonieux ou non harmonieux du bilinguisme de l'enfant au sein de la famille », *Langage et société*, 116, 2, p. 29-49.
- DEPREZ C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier / Credif.
- DEPREZ-DE HEREDIA C., VARRO G., 1991, « Le bilinguisme dans les familles », *Enfance*, 44, 4, p. 297-304.
- FILHON A., 2009, *Langues d'ici et d'ailleurs : transmettre l'arabe et le berbère en France*, Paris, INED.
- FISHMAN J., 2001, *Can threatened languages be saved? Reversing language shift revisited*, Clevedon, Multilingual matters.
- FORREST W., 2018, « The intergenerational transmission of Australian Indigenous languages : why language maintenance programmes should be family-focused », *Ethnic and Racial Studies*, 41, 2, p. 303-323.
- HERAN F., FILHON A., / DEPREZ C., 2002, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle ». *Population et Société*, 376.
- KAHN E., 2004, *Perspectives de parents en union mixte sur la transmission linguistique intergénérationnelle*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- KING K., 2000, « Language ideologies and heritage language education », *International journal of bilingual education and bilingualism*, 3, p. 167-184.
- LANDRY R., ALLARD R., DEVEAU K., BOURGEOIS N., 2005, « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, 20, p. 63-78.
- LÜDI G., PY B., 2003, *Être bilingue*, 3e éd., Bern, Lang (Exploration : Recherches en sciences de l'Éducation).
- MOREAU, M.-L. (dir.), 1997, *Sociolinguistique : les concepts de base*, Liège, Mardaga (Psychologie et sciences humaines).
- MORRIS D., 2012, « The role of the family in the revitalization of a minority language », *Caplletra : revista internacional de filología*, 53, p. 149-165.
- MUELLER-GATHERCOLE V., THOMAS E.M., WILLIAMS E., DEUCHAR M., 2007, *Language transmission in bilingual families in Wales*, Wales, Welsh Language Board.
- OKITA T., 2002, *Invisible work: bilingualism, language choice, and childrearing in intermarried families*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins Pub Co (Impact, studies in language and society).
- ORTEGA A., AMORRORTU E., GOIRIGOLZARRI J., URLA J., 2017, *Los nuevos hablantes de euskera: experiencias, actitudes e identidades*, Bilbao, Universidad de Deusto : BizkaiLab.
- PAVLENKO A., 2005, *Emotions and multilingualism*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press.
- PENTECOUTEAU H., 2002, *Devenir bretonnant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PRIGENT M., 2016, *Enjeux de la transmission des langues pour des parents plurilingues*, Mémoire de Master, Université d'Utrecht.
- PUNGIER M.-F., 2005, « Expériences d'appropriation de la langue bretonne chez des jeunes de 15 à 25 ans : modes, usages, motivations », *Language and culture*, 4, p. 255-279.
- RAMALLO FERNÁNDEZ F., 2012, « El gallego en la familia : entre la producción y la reproducción »,

Caplletra : revista internacional de filologia, 53, p. 167-191.

RÉGION BRETAGNE, TMO-RÉGIONS, 2018, *Enquête sociolinguistique « Langues de Bretagne », rapport final*.

SALAÛN M., VERNAUDON J., PAIA M., 2016, « « Le tahitien, c'est pour dire bonjour et au revoir » : paroles d'enfants sur une langue autochtone en sursis », *Enfances Familles Générations*, 25.

SEGALEN M., MARTIAL A., 2013, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.

SMITH-CHRISTMAS C., 2018, « 'One Cas, Two Cas': Exploring the affective dimensions of family language policy », *Multilingua*, 37, 2, p. 131-152.